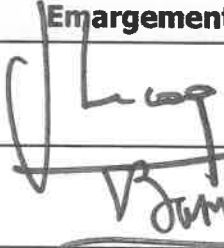



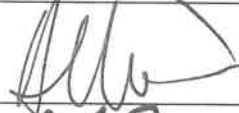




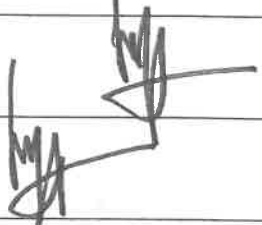
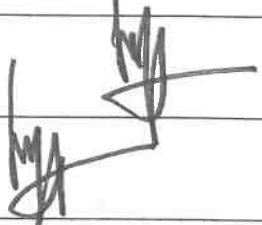
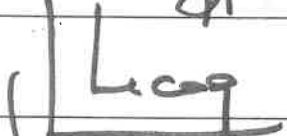



DÉLIBÉRATION

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU MARDI 23 JANVIER 2018

Noms des Conseillers	Emargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6 ^e	
Monsieur Jean-Charles BOSSARD Premier Adjoint au Maire	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN Adjointe au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Madame Marielle de SARNEZ Conseillère de Paris et du 6 ^e	P.O. 
Monsieur Alexandre VESPERINI Conseiller de Paris et du 6 ^e	
Madame Marie-Thérèse LACOMBE Conseillère d'Arrondissement	
Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER Conseillère d'Arrondissement	
Monsieur Bertrand PAVLIK Conseiller d'Arrondissement	P.O. 
Monsieur Andrea BEGO GHINA Conseiller d'Arrondissement	P.O. 
Madame Juliette RAOUL-DUVAL Conseillère d'Arrondissement	

**DÉLIBÉRATION**

23 janvier 2018

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 23 janvier 2018**

Le mardi 23 janvier deux mille dix-huit à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 17 janvier deux mille dix-huit qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Réf. : 062018001

Désignation du Secrétaire de séance.

2-Réf. : 062018002

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 novembre 2017.

3-Réf. : DLH-2018-54Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 22-24, rue Jacob (6^e).**4-Réf. : DLH-2018-47**

Composition de la conférence du logement.

5-Réf. : DPE-2018-2

Modification des modalités d'organisation de travail des personnels ouvriers et techniques du service technique de la propreté de Paris travaillant au roulement en cycle de travail saisonnier.

6-Réf. : Q062018003

Question orale présentée par Madame Juliette RALOUL-DUVAL relative au Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris.

7- Information sur l'occupation des salles de la Mairie du 6^e pour l'année 2017.**8- Information sur l'attribution des places en crèches et haltes-garderies dans le 6^e arrondissement pour l'année 2017.****9- Affaires diverses.**



DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, donne pouvoir à Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire.
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement.
- Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e.

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :

- 1) Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, arrive en séance lors de la discussion du point n°3 DLH-2018-54 et participe au vote de ce point.
- 2) Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire, indique que cette composition de la conférence du logement ne permettra pas d'améliorer la procédure d'attribution des logements ni d'augmenter le nombre d'attributions. Elle précise qu'elle s'abstiendra.

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e, note que les maires d'arrondissement sont membres de cette conférence du logement, ce qui n'était pas toujours le cas dans les différentes instances précédemment mises en place par la Maire de Paris. Il votera pour.

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, votera pour ce projet. Il note et regrette qu'une des missions de cette conférence du logement consiste à « contrôler » les bailleurs sociaux alors que cette mission est déjà effectuée par l'Agence Nationale du Contrôle du Logement.



DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1-Réf. : 062018001

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.
Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2-Réf. : 062018002

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 novembre 2017.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

3-Réf. : DLH-2018-54Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 22-24, rue Jacob (6^e).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

4-Réf. : DLH-2018-47

Composition de la conférence du logement.

VOTANTS : 13 POUR : 3 CONTRE : 0 ABSTENTION : 10 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

5-Réf. : DPE-2018-2

Modification des modalités d'organisation de travail des personnels ouvriers et techniques du service technique de la propreté de Paris travaillant au roulement en cycle de travail saisonnier.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

6-Réf. : Q062018003

Question orale présentée par Madame Juliette RAOUL-DUVAL relative au Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris.

7- Information sur l'occupation des salles de la Mairie du 6^e pour l'année 2017.

8- Information sur l'attribution des places en crèches et haltes-garderies dans le 6^e arrondissement pour l'année 2017.

9- Affaires diverses.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, informe les conseillers que :

- A été déposé sur table, pour information, le projet DASCO-2018-1-G.

Il communique également les informations suivantes :

- Lundi 12 février 2018 à 18h30 : Réunion CSPDA
- Mardi 6 mars 2018 à 18h30 : Conseil d'arrondissement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-001

23 janvier 2018

Désignation de Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6^e arrondissement et de Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018001 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-002

23 janvier 2018

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 28 novembre 2017.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018002 ;

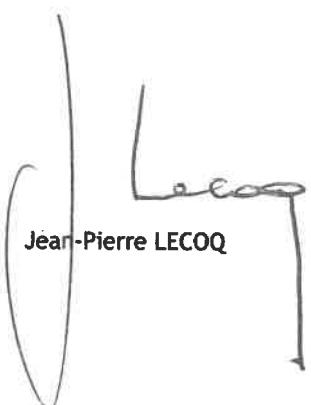
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6^e arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-003**

23 janvier 2018

Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 22-24, rue Jacob (6^e).

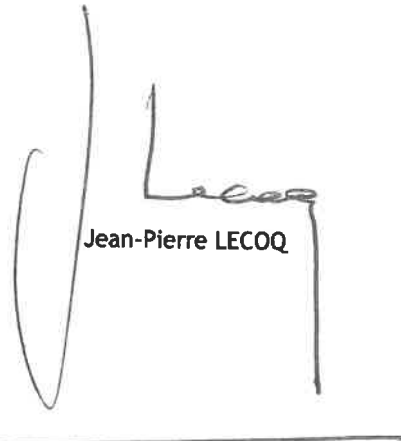
Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DLH.2018-54 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-004

23 janvier 2018

Composition de la conférence du logement.

Vu le rapport présenté par Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire ;

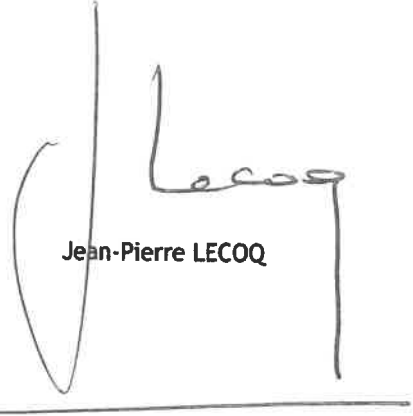
Examen du projet de délibération DLH.2018-47 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 3 voix pour (J.P. LECOQ, A. VESPERINI, J. RAOUL-DUVAL) et 10 abstentions (J.C. BOSSARD, C. LAMBERT-BURENS, O. PASSELECQ, A.S. GODFROY-GENIN, A. BEAUCAMPS, M. de SARNEZ, M.T. LACOMBE, M. CHEVALIER-AULAGNIER, B. PAVLIK, A. BEGO-GHINA).

Le Maire du 6^e arrondissement


Jean-Pierre LECOQ

**DÉLIBÉRATION****2018-06-005**

23 janvier 2018

Modification des modalités d'organisation de travail des personnels ouvriers et techniques du service technique de la propreté de Paris travaillant au roulement en cycle de travail saisonnier.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DPE.2018-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-006

23 janvier 2018

Question orale présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative au Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris. (Q062018003)

Lors du conseil d'arrondissement du 7 novembre, une délibération concernant le nouveau Plan Climat de la Ville de Paris était à l'ordre du jour.

Le conseil d'arrondissement dans sa majorité a voté contre cette délibération.

Pour rappel, ce plan confirme l'ambition de la Ville de Paris de devenir une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050. Ce plan s'inscrit pleinement dans la poursuite de la COP 21 qui a eu lieu à Paris.

Ce plan, dans sa présentation, montre que les arrondissements ont une part exemplaire à prendre, par exemple concernant les bâtiments municipaux :

- D'ici 2020, rénover 60 écoles supplémentaires pour atteindre 300 écoles rénovées en 2020, en portant l'objectif de gain énergétique à 40% minimum.
- Au-delà, d'ici 2020, d'engager un programme pluriannuel de rénovation des bâtiments municipaux les plus énergivores parmi lesquels 40 collèges et 15 piscines, pour réduire les consommations énergétiques de l'ensemble du parc de la Ville de 40% en 2030. À l'horizon 2050, les objectifs de réduction des consommations énergétiques seront progressivement portés à 60%.

L'opposition municipale, en la personne de Madame Juliette Raoul-Duval, demande :

- A connaître les dispositifs et les moyens que la mairie du 6^e arrondissement compte mettre en place pour contribuer à ces objectifs.

Réponse à la question orale au Maire du 6^e arrondissement présentée par Madame Juliette Raoul-Duval relative au Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris.

Chère Collègue,

Vous souhaitez connaître les dispositifs et les moyens mis en place par la Mairie du 6^e arrondissement pour contribuer au plan Climat de la Ville de Paris.

Il me semble important de rappeler que le Diagnostic de Performance Énergétique établi en 2008 par les services de la Ville de Paris relevait la qualité de la construction de la Mairie du 6^e arrondissement qui la classait parmi les moins énergivores des mairies d'arrondissement parisiennes.

Prenant acte de ce constat, nous finançons chaque année des travaux qui visent à réduire encore et toujours la facture énergétique.

En ce qui concerne le bâtiment mairie, nous nous appuyons sur les expertises de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture et, pour les équipements de proximité du 6^e arrondissement, sur les expertises des directions gestionnaires.

**DÉLIBÉRATION**
2018-06-006 DIS

23 janvier 2018

Ainsi, en ce qui concerne la mairie, les travaux suivants ont été réalisés :

- modernisation de l'installation thermique (CPCU) ;
- changement des thermostats des radiateurs ;
- éclairage de la façade + cour en LED ;
- programmation pluriannuelle de changement des éclairages internes par des LED ;
- programmation pluriannuelle de changement des châssis de toit ;
- restructuration de la salle de dessin avec une isolation thermique de la toiture ;
- modernisation des éclairages de la salle de dessin.

Les changements de châssis de toit, la restructuration de la salle Herbet et des locaux libérés par le Tribunal d'Instance sont d'ores et déjà programmés.

Le véhicule utilitaire de la mairie est 100 % électrique.

Ces travaux se sont traduits par une baisse de nos dépenses énergétiques de 10 % en 3 ans, et nous nous en félicitons.

En ce qui concerne les équipements de proximité, nous pouvons citer :

- la modernisation du système de chauffage du conservatoire Jean-Philippe RAMEAU ;
- la modernisation du système de chauffage du Centre André Malraux ;
- la modernisation de la centrale thermique de l'école élémentaire Saint Benoit ;
- la restructuration de la crèche Lobineau (isolation thermique) ;
- la modernisation des ouvrants de plusieurs écoles.

Nous connaissons prochainement les programmations proposées par les directions gestionnaires pour nos équipements de proximité qui prennent systématiquement en compte l'aspect énergétique dans les opérations de restructuration et de modernisation.

Croyez bien que la Mairie du 6^e arrondissement a parfaitement conscience de la nécessité d'œuvrer en permanence afin de réduire les consommations d'énergie et continuer à financer les opérations qui lui seront présentées par les directions gestionnaires à hauteur des moyens financiers qui lui sont délégués par l'exécutif municipal.

DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

Information sur l'occupation des salles de la Mairie du 6^e pour l'année 2017.

En application de l'article 10 de la délibération 062014013 du 6 mai 2014, les occupations temporaires accordées relative à l'autorisation de signer les conventions d'occupation temporaire des salles de la Mairie sont les suivantes :

MOIS DE JANVIER		ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Jeudi 5	13h00 à 18h00	AIRG France	Réunion	Salon Victor Faure	NON
Jeudi 19	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Vendredi 20	9h00 à 12h00	Formation prévention réciproque	Conférence	Salon David d'Angers	SONO 75 €
Jeudi 26	16h30 à 20h30	Sport et Loisirs 6 ^e	Conseil Administration et Assemblée Générale	Salon David d'Angers	NON
Jeudi 26	17h00 à 20h30	AGF 6 ^e	Conseil Administration	Salle Herbet	NON
Mardi 31	18h30 à 20h00	6 ^e Union	Réunion	Salle Molière Salle Racine	OUI 189,15 €

MOIS DE FÉVRIER		ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Vendredi 3	17h00 à 23h00	Cercle premier	Fête du Têt	Salle des Fêtes Salon François Collet	OUI 2 313 €
Jeudi 9	18h00 à 21h00	AE AFC	Nouvel An Chinois	Salle des Fêtes, salon François Collet, salon David d'Angers, salon Victor Faure	SONO 75 €
Mardi 21	10h00 - 13h30	Esprit Jazz	Réunion	Salon David d'Angers	NON
Mardi 21	16h00 à 20h00	UNC 6 ^e	Assemblée Générale	Salon François Collet	NON
Jeudi 23	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Vendredi 24	9h00 à 12h00	Formation prévention réciproque	Conférence	Salon François Collet	SONO 75 €
Mardi 28	17h30 à 22h30	AFEMPLP 2017	Réunion Publique	Salle Racine Salle Molière	OUI 1 365,80 €



DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

MOIS DE MARS		ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Jeudi 2	17h00 à 20h00	Fédération Française du Senior	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Samedi 4	14h à 18h30	Écriture et Spiritualité	Salon du livre	Salle des Fêtes Salon François Collet	SONO 75 €
Mardi 7	18h00 à 20h00	Société des Membres de la Légion d'honneur	Assemblée Générale	Salle des Fêtes Salon François Collet	SONO 75 €
Jeudi 16	16h00 à 21h00	Sté Historique	AG + Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Vendredi 17	13h à 18h00	Les entreprises pour la Cité	Présentation "Pacte de Performance"	Salle David d'Angers	SONO 75 €
Dimanche 19	12h00 à 16h00	DRAC	Coupe de l'Éloquence	Salle des Fêtes Salon François Collet	OUI 2 388,10 €
Mardi 21	8h30 à 15h00	École des Grands Parents Européens	Assemblée Générale	Salon François Collet	OUI 685,60 €
Jeudi 23	9h à 12h00	Association Maria Valtorta	Conférence de Presse	Salon Victor Faure	OUI 360 €
Vendredi 24	8h00 à 16h00 8h00 à 13h30	Ressac Volontariat	Assemblée Générale	Salle Molière Salle Racine	SONO 75 €
Jeudi 30	16h à 20h	U.I.S.	Assemblée Générale	Salle Boulard	NON

MOIS D'AVRIL		ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Jeudi 6	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €

MOIS DE MAI		ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Mardi 9	13h30 à 20h00	Citoyennes pour l'Europe	Fête de l'Europe	Salle des Fêtes	SONO 75 €
Mercredi 10	17h00 à 20h00	Association des écrivains catholiques de langue française	Grand Prix Catholiques de littérature	Salon François Collet	SONO 75 €
Samedi 13	15h00 à 17h00	Association Esprit Jazz	Concert dans le cadre du Festival Jazz à st-Germain	Salle des Fêtes et Salon François Collet	SONO 75 €
Jeudi 18	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Mercredi 24	14h00 à 19h	AGF 6 ^e	Répétition théâtre	Salle des Fêtes	OUI 953,40 €



DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

MOIS DE JUIN		ORGANISATEUR	ÉVÉNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Jeudi 8	16h30 à 21h30	Association PEPITE	Conférence	Salle des Mariages	NON
Jeudi 8	17h00 à 21h00	AGF 6e	Conseil d'Administration	Salle Herbet	NON
Jeudi 15	10h00 à 13h30	FOSAD	Assemblée Générale	Salon Victor Faure	SONO 75 €
Jeudi 15	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Samedi 17	12h30 à 13h30	GODFROY-GENIN	Cocktail mariage	Salon David d'Angers	OUI 63 €
Mercredi 21	17h30 à 21h30	Sport et Loisirs 6 ^e	Remise des diplômes Tournoi de Tennis	Salle des Mariages Salon Victor Faure	NON
Jeudi 22	17h00 à 22h30	Lycée Stanislas	Joutes Oratoires et Cocktail	Salle des Fêtes salon François Collet	SONO 75 €
Samedi 24	13h00 à 17h00	JP LECOQ	Cocktail mariage	Salon François Collet	OUI 504,40 €
Mercredi 28	9h00 à 23h00	AGF 6 ^e	Représentation Théâtre	Salle des Fêtes Salon François Collet	OUI 1 818,60 €
Jeudi 29	17h00 à 20h30	Mme Pascale LESAGE	Réception Légion d'Honneur	Salon David d'Angers	OUI 178,50 €

MOIS DE JUILLET		ORGANISATEUR	ÉVÉNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Samedi 1er	12h00 à 16h00	Ker-eddine SOLTANI Louise BECUE	Cocktail Mariage	Salon François Collet	OUI 504,40 €
Mardi 4	13h00 à 18h00	Association Esprit Jazz	Réunion	Salle Boulard	NON
Jeudi 6	11h00 à 15h00	Association RÉSOLUX	Cocktail de fin d'année	Salle des Fêtes	SONO 75 €
Jeudi 6	15h00 à 21h00	Association RÉSOLUX	Assemblée Générale	Salon François Collet	SONO 75 €
Mercredi 12	9h00 à 17h00	Passages-Adapes	Colloque	Salle des Fêtes salon François Collet	SONO 75 €
Vendredi 21	9h00 à 15h00	AE AFC	Conférence de Presse et Spectacle de danse	Salle des Fêtes salon François Collet salon David d'Angers salon Victor Faure	SONO 75 €



DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

MOIS D'AOUT		ORGANISATEUR	ÉVÉNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
NÉANT					

MOIS DE SEPTEMBRE		ORGANISATEUR	ÉVÉNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Samedi 2	10h30 à 14h30	MISSIKA/THEILLIEZ	Cocktail Mariage	Salon François Collet	OUI 504,40 €
Lundi 4	17h00 à 21h00	l'association à St-Germain des prés	30 ans du Marathon des leveurs de coude	Salon François Collet	SONO 75 €
Mardi 19	13h00 à 18h00	Association Esprit Jazz	Réunion	Salon David d'Angers	NON
Jeudi 21	11h00 à 21h00	AGF 6 ^e	Journée Portes Ouvertes	Salle des Fêtes Salon François Collet	NON
Vendredi 22	9h00 à 12h00	Formation prévention réciproque	Conférence	Salon David d'Angers	SONO 75 €
Lundi 25	19h00 à 20h30	Eleonore Emaldi	Défilé de Mode	Salle des Fêtes Salon François Collet	OUI 2.514,40 €

MOIS D'OCTOBRE		ORGANISATEUR	ÉVÉNEMENT	LIEU	PAYANT
DATES	HORAIRES				
Mardi 10	18h00 à 22h00	M. MISSIKA Faculté Garancière	Réunion des Professeurs	Salle des Mariages Salon Victor Faure	OUI + sono 843,40 €
Mercredi 11	16h00 à 21h00	NSRG	Assemblée Générale	Salle Boulard	NON
Mercredi 11	18h00 à 20h00	Fondation Pierre Lafue	41 ^{ème} remise du prix de la fondation Lafue	salle des Fêtes Salon François Collet	SONO 75 €
jeudi 12	17h00 à 20h00	Fédération Françaises du Senior	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Jeudi 12	16h30 à 20h00	FNACA 6	Assemblée Générale	Salle Boulard	NON
Jeudi 12	18h45 à 19h45	Kogakukan Judo	Réunion d'information	Salle Molière	NON
Vendredi 13	8h00 à 16h00 8h00 à 13h30	Ressac Volontariat	Assemblée Générale	Salle Molière Salle Racine	SONO 75 €
Jeudi 19	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Vendredi 20	13h00 à 18h00	Les Entreprises pour la Cité	Atelier	Salon Victor Faure	NON



DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

MOIS DE NOVEMBRE					
DATES	HORAIRES	ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU	PAYANT
Samedi 4	14h00-18h00	Bibliothèque Malraux	Conférence des musées nationaux	Salle Molière	NON
Mercredi 8	17h00-21h00	Fondation Maison des Sciences de l'Homme	Conférence et cocktail	Salon François Collet	OUI 780,60 €
Jeudi 16	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Vendredi 17	9h00 à 12h00	Formation prévention réciproque	Conférence	Salon David d'Angers	SONO 75 €
Samedi 18	14h00-18h00	Bibliothèque Malraux	Projection d'un film	Salle Molière	NON
Jeudi 23	9h00 à 20h00	France Montagne	Conférence	Salle des Fêtes	1 639,20 €
Samedi 25	14h00 à 19h00	AFFDU	Salon du Livre	Salle des Fêtes Salon François Collet Salle des Mariages	SONO 75 €
Mardi 28	17h30 à 22h30	Fédération du Front National de Paris	Réunion	Salle Molière Salle Racine	OUI 1 369 €
Jeudi 30	15h00 à 21h00	Association RÉSOLUX	Assemblée Générale Extraordinaire	Salon François Collet	SONO 75 €

MOIS DE DECEMBRE					
DATES	HORAIRES	ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU	PAYANT
Samedi 2	14h00 à 18h30	Association des Écrivains Catholiques de Langue Française	Salon du Livre	Salle des Fêtes Salon François Collet Salle des Mariages	SONO 75 €
Samedi 2	14h00-18h00	Bibliothèque Malraux	Concert de guitare	Salle Molière	NON
Jeudi 7	16h00 à 19h00	IPAG Business school	Cocktail	Salle des Fêtes et Salon François Collet	OUI 1726,40 €
Vendredi 8	13h00 à 18h00	Les Entreprises pour la Cité	Atelier	Salon Victor Faure	NON
Mardi 12	12h30 à 18h00	Association Esprit Jazz	Réunion	Salon David d'Angers	NON
Jeudi 14	8h30 à 12h30	DASES Direction Sociale Territoire Sud	Réunion	Salon David d'Angers	NON
Jeudi 14	17h00 à 21h00	Sté Historique	Conférence	Salle des Mariages	SONO 75 €
Jeudi 14	17h00 à 21h00	AGF 6 ^e	Conseil d'Administration	Salle Herbet	NON
Samedi 16	14h00-18h00	Bibliothèque Malraux	Représentation Théâtre	Salle Molière	NON
Jeudi 28	11h00-15h00	Mme Flore MORIN	Réception	Salon François Collet	OUI 336,40 €



DÉLIBÉRATION

23 janvier 2018

Information sur l'attribution des places en crèches et haltes-garderies dans le 6^e arrondissement pour l'année 2017.

En application de l'article 9.1 du Chapitre III du Règlement d'accueil de la Petite Enfance, la Mairie a procédé aux attributions suivantes :

PETITE ENFANCE ATTRIBUTIONS 2017 suite commissions de juin, septembre et décembre 2017					
EQUIPEMENTS	ANNEE DE NAISSANCE				Total
	2014	2015	2016	2017	
CRÈCHES					
FLEURUS		6	12	18	36
GARANCIERE		5	17	15	37
LOBINEAU		1	7	28	36
LITRE		1	9	33	43
VISCONTI		1	7	23	31
BETHLEEM		1	3	4	8
ARFOG/LAFAYETTE		1	3	4	8
HALTES- GARDERIES/MULTI- ACCUEIL					
MA LITRE	1	3	4	0	8
HG RASPAIL		1	5	0	6
MA FELIBIEN		3	7	5	15
TOTAL	1	23	74	130	228

Rappel : Depuis octobre 2014, le Relais Informations Familles enregistre les demandes d'accueil en Haltes-Garderies. L'avis du Maire est sollicité pour toute demande d'accueil supérieure à cinq demi-journées par semaine.

Nombre de demandes en attente au 31/12/2017 : 148